

# PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

## Acquisition la box

### I. Présentation du projet soumis au vote

#### Contexte

Contexte : L'association a la possibilité de récupérer le hangar de l'ex association «la Box» situé au Tampon pour ses activités Description du bien : Espace de 240m<sup>2</sup> couvert Potentiel de développement du projet «Kanèl» constitué d'une offre de cours, des ateliers, des événements, des expositions permanentes, résidences d'artistes, studio vidéo Montant du loyer 1000€/mois Situation juridique : L'association La Box a été dissoute Les 4 ex-fondateurs restent propriétaires des murs Kolkol souhaite se porter formellement candidate pour l'acquisition du bail locatif Compte-tenu des récents événements concernant l'un des propriétaires accusé dans des affaires de mœurs, l'association sollicite ses adhérents pour une analyse de moralité et interroge leur souhait ou non d'occuper ce lieu.

#### Situation juridique

Consultation via la plateforme démocratique de l'association.

### II. Modalités de la consultation

Plateforme utilisée : <https://democratie.kolkol.re>

Calendrier de vote :

- Début du vote : 2026-05-05
- Fin du vote : 2026-05-06

Vote anonyme

### III. Participation et quorum

#### QUORUM ATTEINT (50%)

Nombre total de votants : 1 membres (100.0%)

Statut de la participation : Quorum validé

### IV. Résultats du vote

#### Signer le contrat de location

Pour	Contre	Abstention
1	0	0

## Réserver un budget mensuel de 1000€ pour le loyer

Pour	Contre	Abstention
1	0	0

## V. Résultat de la consultation

**Vote validé – Majorité en faveur du projet**

Au regard des éléments constatés sur la plateforme de vote :

- Quorum atteint (50%)
- 1 membres participants
- Votes exprimés en faveur du projet
- Procédure démocratique respectée

**PROJET VALIDÉ**

## VI. Engagements post-validation

- Finaliser les négociations selon les modalités présentées
- Mettre en œuvre le projet conformément à la décision
- Respecter les conditions financières et juridiques énoncées
- Assurer le suivi et l'information des membres

## VII. Archivage et traçabilité

Document établi le : 05/05/2026

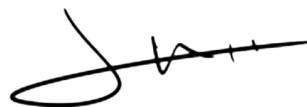
Validé par : Bureau de l'association

Statut : PROJET VALIDÉ

Ce rapport certifie la régularité de la procédure de vote et acte la validation démocratique du projet soumis à consultation par les membres de l'Association Kolkol.

Fait au Tampon, le 05/05/2026

**Le Président**



Johan Hoareau

Généré automatiquement par Démocratie Kolkol · 05/05/2026 à 21:57